



COMMUNIQUE DE PRESSE - 01/07/2014

Décisions CACCP – Agréments délivrés par la DNACG pour la saison 2014/2015

Les décisions de première instance concernant les clubs de Ligue AM sont notifiées.

Le club de Canteleu-Maromme qui avait gagné le droit sportivement d'accéder à la Ligue AM n'a pas reçu l'agrément par la CACCP pour évoluer dans un championnat LNV la saison prochaine.

Cette décision a pour conséquence le maintien du club de Narbonne en Ligue A Masculine puisqu'il a d'ores et déjà obtenu l'agrément de la CACCP pour évoluer dans cette division.

Par ailleurs, le Conseil Supérieur de la DNACG, organe géré par la FFVB, examinera les dossiers des clubs de Ligue A Féminine du Hainaut et de St-Cloud Paris qui ont fait appel de leur refus d'agrément.

Vous trouverez ci-dessous la liste des agréments délivrés pour la saison 2014/2015 :



Ajaccio*
Beauvais
Cannes
Chaumont
Lyon
Montpellier
Nantes-Rezé
Narbonne
Paris
Saint-Nazaire
Sète
Toulouse
Tourcoing
Tours

* Club à la masse salariale brute non encadrée



Ligue Nationale de Volley

Service Communication : DANNA Mélanie / Tél : 01 48 84 35 07 / Fax : 01 48 90 76 68/ Portable : 06 42 44 80 55 / m.danna@lnv.fr

